



# Saint-Germain de la Grange

## BULLETIN

FDITO



### Sommaire

<b>Page 2</b>	<b>Finances Communales</b>
<b>Page 3</b>	<b>Travaux</b>
<b>Page 4</b>	<b>Affaires Scolaires</b>
<b>Page 5</b>	<b>Informations Générales</b>
<b>Page 6</b>	<b>Information S.N.C.F.</b>
<b>Page 7</b>	<b>Animations</b>
<b>Page 8</b>	<b>Inondations (aides) Etat Civil Horaires Mairie</b>



Il n'y a plus de saison !, c'est désormais une évidence depuis le début de cette année. Pour preuve, certains d'entre vous ont subi les dégâts des précipitations diluviennes de cette fin de printemps. Nous avons donc sollicité et obtenu le classement de la commune en zone de catastrophe naturelle.

Même si la commune n'a été que partiellement touchée, nous espérons solidairement que tout rentre dans l'ordre le plus rapidement possible pour tous les habitants qui ont été sinistrés.

Solidarité également avec toutes les personnes et toutes les communes victimes des attentats, toujours plus violents et meurtriers, face auxquels il est bien difficile d'apporter des solutions efficaces.

Nous aurons donc probablement de nouvelles mesures de prévention à mettre en place, dès la rentrée, avec toutes les contraintes et perturbations que cela générera probablement au niveau des écoles.

Néanmoins, les préoccupations quotidiennes doivent reprendre rapidement le dessus sur les émotions, parfois même la colère, face à ces événements. Dans le registre des préoccupations pour notre village et nos habitants, les derniers mois écoulés ont été mis à profit :

- du plus en plus difficile exercice du budget : vous constaterez, à la lecture de ce bulletin, l'absence d'augmentation de votre fiscalité
- de la finalisation du projet de chauffage géothermique de l'école élémentaire et de la mairie : opérationnel depuis mai
- du franchissement d'une nouvelle étape dans l'élaboration du PLU : présentation le 29 juin dernier aux services associés de l'Etat qui ont en ont fait un excellent retour,
- élaboration du cahier des charges et attribution de la première phase du marché public des travaux des rues racine, Corneille Molière. Une réunion publique s'est déroulée en Mairie avec les riverains concernés le 12 juillet.
- la recherche et l'obtention de 2 subventions pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle J Gohard,

En attendant de nous retrouver à la rentrée, je vous souhaite un excellent retour de congés.

### Directeur de la Publication

**Bertrand HAUET**

**Réalisation : Commission Communication**

**1, rue de la Mairie**

**78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE**

**Tél. 01 34 91 02 10 fax : 01 34 89 26 26**

**Courriel**

**[mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr)**

**Impression par nos soins**

**Bertrand HAUET  
Maire**

**Vice-Président de » Cœur d'Yvelines »**

## Nos Finances Communales

**C'est lors du Conseil Municipal du 31 Mars dernier qu'ont été approuvés les comptes 2015, et que le Budget Primitif 2016 a été adopté.**

Acte essentiel dans la gestion d'une commune et pour la détermination du niveau de l'impôt local, les points essentiels se résument en quelques chiffres :

### Bilan 2015 :

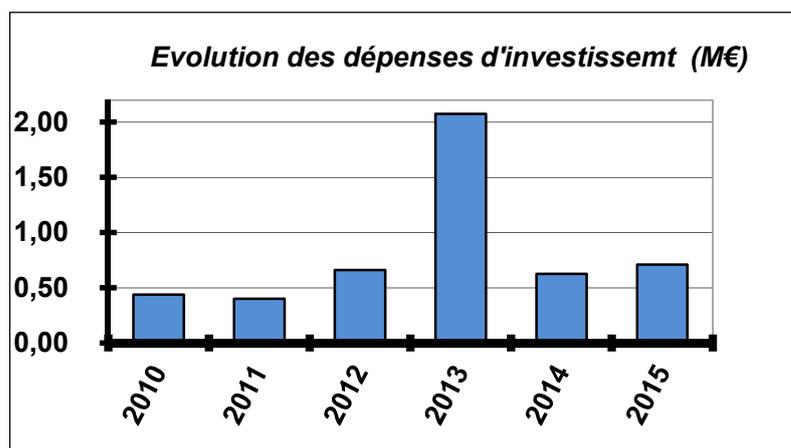
- **une épargne de gestion d'environ 390 k€**

L'année 2015 s'est soldée sur un résultat excédentaire du budget de fonctionnement d'environ 30 % de nos dépenses réelles, grâce à une gestion serrée des dépenses, et malgré une nouvelle baisse conséquente des dotations de l'Etat.

Le niveau de l'Épargne de Gestion est notre seule source de Fonds Propres nécessaires pour engager les travaux et investissements nécessaires, dans les bâtiments et divers équipements publics, ainsi que sur la voirie communale.

- **Dépenses d'investissement de l'année : 710 k€**

Les dépenses d'investissements sont à appréhender en valeur moyenne glissante, néanmoins, on comprend aisément qu'il faut en moyenne aller chercher environ 50% de subventions sur toutes les opérations nouvelles d'investissement, ceci après avoir couvert les remboursements de la dette. Le budget d'investissement laisse un solde excédentaire au 31/12/2015, d'environ 2 M€, ceci grâce aux excédents de fonctionnement cumulés année après année, et systématiquement affectés à l'investissement.



Après le pic conséquent des dépenses de 2013, principalement pour la nouvelle école maternelle, les efforts ont depuis été dirigés vers les aménagements autour des écoles et la place du village, ainsi que de la voirie.

- **Dette communale : 805 k€ de capital restant dû au 31/12/2015**

La dette initiale de 1 M€, contractée en 2013, pour absorber le pic exceptionnel de besoins, et préserver aussi nos capacités d'investissements moyens, s'évalue en ratios pour en apprécier notre faculté à l'absorber. Elle représente donc au 31/1/2015 :

- Environ 60 % de notre besoin annuel pour budget de fonctionnement
- Environ 2 fois notre épargne de gestion annuelle de 2015

## Nos Finances communales (suite)

### Budget primitif 2016 :

- **Impôts locaux : la stabilité**

La commune de Saint Germain de la Grange n'a plus à se justifier sur sa politique de modération fiscale sur ses habitants. Les **taxes** votées pour **2016** restent donc **inchangées** depuis quasiment 20 ans :

- Taxe d'habitation : 7,52 %
- Taxe Foncière : 11,75 %

- **Coûts des services : la stabilité**

Lors de sa séance de juin 2016, le Conseil Municipal a également décidé de n'appliquer aucune augmentation des tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2016-2017

- **Budget de fonctionnement : toujours le juste nécessaire**

Lorsque l'avenir est incertain et que les relations se tendent sur le sujet des finances publiques entre l'Etat et les collectivités territoriales, il est plus que nécessaire d'adopter un budget de fonctionnement prudent. Les dépenses prévisionnelles sont en baisse de 5% par rapport au budget 2015.

- **Budget d'investissement : un effort continu**

Les priorités budgétaires de l'année :

- Solder le programme d'aménagement écoles/mairie, place du village
- Clore le projet de chauffage géothermique des bâtiments communaux.
- Engager les travaux d'enfouissement/ réfection de la voirie et des trottoirs des rues Racine, Corneille et Molière.
- Réfection des sanitaires et changement des huisseries de l'école Jules Gohard.
- Mise aux normes de l'accessibilité de la salle Jules Gohard par la pose d'un ascenseur extérieur.

- **Intercommunalité « Cœur d'Yvelines »**

Du fait de la délégation de certaines compétences à l'intercommunalité, et de sa fiscalité propre, les décisions qui ont été proposées et prises sur le plan financier n'auront aucun impact sur la fiscalité des habitants.

Il s'agit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et l'ancienne quote-part de la taxe d'habitation au profit du département, désormais affectée aux intercommunalités. Les taux restent donc inchangés par rapport à ceux de 2015.

**Bertrand Hauet**  
Maire

Vice-Président de « Cœur d'Yvelines » chargé des Finances

## TRAVAUX

### Point sur notre station d'épuration

Malgré les intempéries, notre nouvelle station d'épuration entrera bien en service à la rentrée prochaine.

L'une des particularités de celle-ci est que les bassins d'aération seront couverts de casiers plantés de végétaux locaux dont les racines trempent dans l'eau, avec pour effet d'améliorer la qualité du traitement des eaux et réduire les volumes de boues à évacuer.

Par ailleurs, les eaux épurées ne seront pas rejetées directement au Ru de Maldroit mais transiteront dans une Zone de Rejet Végétalisée, permettant un débit régulé et assurant un traitement de finition. Le passage de l'eau épurée au travers d'une zone méandreuse végétalisée contribuera ainsi à l'amélioration de la qualité d'eau rejetée au ru du Maldroit.

Comme pour tous les sites du SIARNC, les espaces verts seront plantés d'essences locales, agréables à l'œil, mais aussi adaptées à notre région, plantes nectarifères, et favorables à la biodiversité, notamment aux insectes, oiseaux et autres petits vertébrés (mammifères, reptiles, batraciens...)



**Laurent Charles**  
Maire Adjoint au Développement Durable

## SCOLAIRE

### CARNAVAL DE LA MATERNELLE



Le 9 avril, les enfants de l'école maternelle défilaient sur la place de la mairie pour le carnaval. Les enfants de petite section étaient déguisés en Lègos, ceux de moyenne section en diverses « petites bêtes » tandis que ceux de grande section nous invitaient à un voyage en Inde. Comme toujours, ces superbes déguisements avaient été fabriqués en classe, avec l'aide de toute l'équipe pédagogique. Après avoir pris la pose et arrosé copieusement les spectateurs, chacun a pu profiter d'un agréable goûter dans la cour de l'école.



Les enfants d'élémentaire ont également pu célébrer le carnaval, puisque le mardi 9 février, ils étaient invités à se rendre déguisés à l'école pour Mardi Gras.

Le 25 juin, les enfants de maternelle ont présenté leur spectacle de fin d'année.

### LOTO DE LA CAISSE DES ECOLES

Le 10 avril était organisé le loto de la caisse des écoles. Une nouvelle fois victime de son succès, le loto a fait salle comble. De nombreux lots ont été gagnés à l'issue de 5 parties endiablées. Merci à tous pour votre participation et votre aide si précieuse.

### INSONORISATION RESTAURANT SCOLAIRE

Durant les vacances de printemps, un revêtement insonorisant a été posé sur l'ensemble du plafond du restaurant scolaire. Le personnel et les enfants apprécient l'efficacité du dispositif.

### CENTRE DE LOISIRS POUR COLLEGIENS

Le service jeunesse de la ville de Neauphle le Château propose depuis cette année un accueil de loisirs à destination des collégiens de la région, et notamment aux enfants de notre commune. De nombreuses activités sont proposées pendant les vacances scolaires. Pour connaître le programme des animations, rendez-vous sur le site [www.adn-adoneauphle.fr/blog](http://www.adn-adoneauphle.fr/blog).

### SORTIE PEDAGOGIQUE A PERONNE

En commémoration du centenaire de la Bataille de la Somme, une journée « Devoir de Mémoire » a été organisée dans la Somme le 28 mai 2016. 36 enfants de CM1 et CM2 de Neauphle le Château, Neauphle le Vieux, Jouars-Pontchartrain et Saint Germain de la Grange se sont rendus à Peronne pour un circuit pédagogique sur les hauts lieux de cette bataille et une visite du musée. Enfants et accompagnateurs ont apprécié cette journée riche en émotions.

### CARTE DE TRANSPORT IMAGINE'R

Nous vous informons que le département n'est plus en mesure de subventionner les élèves non boursiers à compter de l'année scolaire 2016-2017. Dans ces conditions, le prix de revient pour les lycéens sera de 341,90€/an. (contre 191,90 €/an pour les bénéficiaires subventionnables).

Il appartient désormais à la région Ile-de-France, chargée de la gestion des lycées, de trouver le soutien qu'elle souhaite accorder au financement pour les lycéens non boursiers de leurs titres de transport.

En revanche le Département maintient son aide pour les autres bénéficiaires (collégiens non boursiers et les collégiens ou lycéens boursiers, établissements bénéficiant d'une dérogation)

### Inscriptions à l'école maternelle

En raison du faible effectif prévu à la rentrée scolaire et pour éviter une fermeture de classe, tous les enfants nés en 2014 ont la possibilité de s'inscrire à l'école maternelle dès la rentrée de septembre 2016. Toutefois, afin de garantir un accueil de qualité, ces inscriptions se feront sous certaines conditions et notamment sans aucun temps périscolaire jusqu'à 3 ans de l'enfant.

## INFORMATIONS GENERALES

### **Des nouvelles de la T.N.T.**

90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception. L'Etat a mis en place une aide à la réception versée par l'ANFR et destinée à ces personnes.

Le montant maximal de l'aide pour les résidences principales en réception exclusive hertzienne est de :

- 120 € pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau.
- 250 € pour un changement de réception.
- Pour les habitations collectives, ce montant maximum est de 500 €

Vous devrez fournir une attestation d'antenniste et la facture des travaux.

Les particuliers peuvent contacter le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appeler le 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h.

### **Inscriptions sur les listes électorales**



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016.

Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.



Lors de l'ouverture de la nouvelle école maternelle, la municipalité a acquis du nouveau mobilier et souhaite se séparer de l'ancien et notamment des tables et chaises utilisées à l'école E. Ferrier.

Une vente est donc organisée au profit de la Caisse des Ecoles : 2 € la chaise (chaise enfant en bois et métal), 5 € la table (grande table basse d'environ 3x1m). Pour réserver, envoyez un mail à [colaumide@free.fr](mailto:colaumide@free.fr) en précisant le nombre d'objets souhaités. Les chaises et tables seront à retirer au Centre Elie Ferrier (ancienne école maternelle) le samedi 10 septembre de 10h à 12h.

## Informations diverses

### **DEPART EN RETRAITE**

**Danièle HUDDLESTONE qui était ATSEM à l'école maternelle et assurait diverses tâches en périscolaire a pris une retraite bien méritée fin mars 2016.**

**Nous lui souhaitons de bien profiter de cette nouvelle situation.**



**Monsieur et Madame HUSSON ont fêté récemment leurs noces de diamant. Madame HUSSON est née à Saint-Germain de la Grange.**



**Cérémonie du 8 mai sous un beau soleil**

### **VOYAGE DU C.C.A.S.**

**Le voyage annuel du C.C.A.S. aura lieu le jeudi 22 septembre 2016 dans les Alpes Mancelles.**

**Retenez votre journée.**

**Nous vous attendons nombreux !**

## **TRANSPORT : Informations importantes**

### **TRAVAUX DE MODERNISATION DU RESEAU S.N.C.F. AXE PLAISIR GRIGNON - DREUX**

Dans notre dernier journal, nous vous avons fait part d'importants travaux de modernisation du réseau ferré sur la ligne ferroviaire entre Plaisir et Dreux pendant l'été 2016.

Quelques modifications sont intervenues dans les périodes de fermeture des passages à niveaux situés sur notre commune, et nous vous reprecisons ces fermetures :

- **Passage à niveau N°8, sur la route communale de Beynes à Neauphle :**

- Du 25/08/2016 à 18h00 au 27/08/2016 à 07h00 ; uniquement en période nocturne.
- Du 29/08/2016 à 18h00 au 03/09/2016 à 07h00 ; uniquement en période nocturne.
- Du 05/09/2016 à 18h00 au 10/09/2016 à 07h00 ; uniquement en période nocturne.
- Du 12/09/2016 à 18h00 au 15/09/2016 à 07h00 ; uniquement en période nocturne.

- **Passage à niveau N° 7, chemin de Neauphle à Thiverval :**

- Du 29/08/2016 à 18h00 au 23/09/2016 à 08h00 en permanence (nocturne et diurne).

Ce planning a été réalisé pour limiter autant que possible la gêne occasionnée par la fermeture des passages à niveaux et la durée de ces fermetures.

Pendant ces périodes, des déviations seront mises en place par la SNCF, et les informations sur les horaires de circulation des trains ou des bus de substitution seront à la disposition des voyageurs dans les différentes gares du parcours ainsi que sur les réseaux sociaux.

**Armand LANCESTREMER Adjoint au Maire aux  
Aménagements et aux Equipements**

## ANIMATIONS

### ASSOCIATION L'AGE D'OR

### VOYAGE DANS LES PAYS BALTES

Cette année le club de l'âge d'Or de Saint -Germain de la Grange et Marcq comprend 130 adhérents dont 50 Saint Germinois et 20 Marcquois. Tous, vous pouvez participer à toutes nos sorties et réunions.

Du 11 au 18 mai 23 adhérents du club de l'âge d'Or se sont rendus aux Pays Baltes.

Nous avons visité Tallinn capitale de l'Estonie, puis Riga capitale de la Lettonie et enfin Vilnius capitale de la Lituanie.

Pour finir nous nous sommes rendus sur la presqu'île de Courlande.



TALLINN  
ESTONIE

RIGA  
LETONIE



### VISITE PLEINE DE CHARME A GIVERNY LE JEUDI 26 MAI



### PROCHAINES SORTIES DE L'AGE D'OR

( important : changement de date)

**Jeudi 15 septembre : Fontainebleau et Barbizon**

Dimanche 2 octobre : Thé dansant à Marcq

Du 6 au 12 octobre 2016 : Séville et ses alentours

Mardi 18 octobre : Musée Grévin et pièce de théâtre : Abracadabrunch

Jeudi 17 novembre : Sèvres cité de la céramique

Jeudi 15 décembre : Soirée chez Michou

Pour tous renseignements

Contacteur : Annick LENORMAND 06 87 11 02 66

Isabel BONILLA 01 34 89 99 37

Jacques DELEPOULLE 01 34 89 59 03

### A.F.A.C.

### Calendrier des manifestations pour l'année 2016

- **Vide Greniers le dimanche 11 septembre**

*Les emplacements rue de la Mairie et cour de l'école élémentaire sont à réserver en Mairie :*

- **Mercredi 31 août de 14h30 à 17h**
- **Samedi 3 septembre de 9 h à 11 h**
- **Mercredi 7 septembre de 14h30 à 17h**
- **Samedi 10 septembre de 9 h à 11 h**

**Ou contacter le 06 85 84 20 92 (laisser un message)  
Ou envoyer un mail : [afac.evenements@gmail.com](mailto:afac.evenements@gmail.com)**

### TARIFS DES EMPLACEMENTS

**10 € les 2 mètres linéaires pour les habitants de Saint-Germain de la Grange**

**15 € les 2 mètres linéaires pour les extérieurs**

**Une caution propreté de 50 € est demandée**

- **La fameuse soirée Beaujolais organisée le vendredi 18 novembre.**

## Dernières Nouvelles

### CATASTROPHES NATURELLES

**Nous vous informons que notre commune vient d'être déclarée en état de catastrophes naturelles  
Le 12 juin dernier**

**Ce décret est sur le site internet de la commune.  
Un affichage a été fait sur les différents panneaux municipaux.**



### INONDATIONS

#### Communiqué de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

Suite aux inondations qui touchent le territoire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Yvelines mobilise le Fonds national des calamités et des catastrophes naturelles créé par l'APCMA (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat).

Une aide exceptionnelle plafonnée à 1500 € peut être accordée, sous conditions, aux artisans dont l'activité est arrêtée et/ou l'outil de travail endommagé par les inondations. Pour solliciter cette aide, un dossier doit être constitué dans les 3 mois qui suivent l'arrêté de catastrophe naturelle.

Pour connaître les modalités de cette aide vous rendre sur le site : [cm-yvelines.fr](http://cm-yvelines.fr)

Ou contacter la Direction des Affaires Economiques, de préférence par mail : [c.quillerou@cm-yvelines.fr](mailto:c.quillerou@cm-yvelines.fr)

Ou au : 01 39 43 43 46

#### Conseil Régional d'Ile-de-France

**Aide d'urgence à destination des communes et de leurs groupements en faveur de l'agriculture Francilienne suite aux inondations de mai-juin 2016.**

Une autorisation de programme de 800 000 € en investissement et de 200 000 € en fonctionnement est allouée à la Chambre Régionale d'agriculture.

L'aide régionale est versée sous forme d'avances remboursables.

La Chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France assurera l'accompagnement des filières spécialisées pour le redémarrage de l'activité ainsi que l'aide au transport de fourrage rendu nécessaire à l'alimentation des animaux et participera aux opérations de solidarité mises en oeuvre par la profession agricole.

## ETAT CIVIL

### Naissances



Xavier LEMAITRE né le 11 mai 2016  
Paloma POUSSIN BERTRAND née le 19 mai 2016  
Julia MIKA née le 10 Juin 2016  
Line GUIGNON née le 10 iuin 2016

### Mariage



Annie LADERRIÈRE et Laurent LEROYER le 14 mai 2016

### HORAIRES MAIRIE

**Lundi – mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30**

**Mardi : 9h-12h**

**Vendredi : 13h30-17h30**

**Samedis ouverture entre 9h00 et 11h30**

**3 et 10 septembre**

**8 et 15 octobre**

**5 novembre**

**3 et 10 décembre**

**Vendredis ouverture jusqu'à 20 h :**

**16, 23 et 30 septembre**

**18 et 25 novembre**

**16 décembre**

**Végétaux : du mercredi 23 mars au mercredi 30 novembre 2016**

**Encombrants : mardi 13 septembre 2016**



Notre QR code

**Journal consultable sur le site de la Mairie :  
[saint-germain-de-la-grange.net](http://saint-germain-de-la-grange.net)**